

# CTPS DR du 9 décembre 2010 ... OPERATION DIALOGUE SOCIAL ?

Le 9 décembre 2010, les OS étaient conviées à participer au dernier CTPS DR de l'année, histoire, dit le président de l'instance, « d'entretenir le dialogue social ». Il est vrai que l'ordre du jour n'avait rien de transcendant, entre le transfert de locaux de la division de Dijon et le statut du commandement du bureau de Mâcon.

Sur le 1<sup>er</sup> point, nous n'avons pu que constater que le déménagement de la division de Dijon dans l'ancienne salle FP informatique de la DR n'était pas satisfaisant en terme de surface par agent; Une fois de plus, au nom de la rationalisation budgétaire, on entasse les agents... le cadre sup sous les combles, quoi de plus normal, à force de pratiquer la gémiflexion, on tolère de travailler sous la barre des 1,80 m; Et que dire de la CSD qui se voit affectée l'ancien local social au rez de chaussée de la DR: 8 m2 sans les placards, entre deux WC et des barreaux à la fenêtre...un petit parfum carcéral, en attendant bien sûr d'investir un bureau flambant neuf dans le futur eldorado de la grande BSI de Dijon en projet à Marsannay la Côte, bref l'affaire de quelques années !

Le second point de l'ordre du jour fût quant à lui le théâtre de questions diverses et variées où de petites infos furent distillées à bon escient. Un court historique du déclassement hiérarchique de ce bureau d'IR1 en IR3, faute de combattant nous a donné l'occasion de dénoncer la suppression et le départ forcé d'un emploi de catégorie A en 2010 pour en remettre un au PAE 2011. Mais nous avons appris subrepticement que la DG projetait de réunir un groupe de travail courant 2011 sur l'élaboration d'un schéma type de bureau à commandement unique, à l'instar du bureau de Mâcon, bureau fiscalité-CI-Viti. Du reste, une délégation de la DG était passé à la viti d'Auxerre courant 2010, signe d'un changement imminent dans l'organisation des bureaux à dominante CI-Viti. Comprendra qui veut...

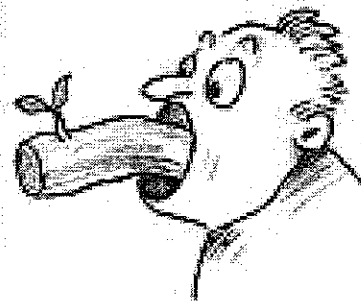
Faisant d'une pierre deux coups, le directeur en a « rajouté une couche », au détour d'une riche discussion sur les effectifs de référence. S'agissant du bureau de Nevers, le constat affligeant de l'activité douane de ce bureau ne laisse rien augurer de bon, sous-entendu suppression prochaine de l'ouverture au dédouanement, et à court terme disparition programmée du bureau. Quant aux effectifs de référence de Chalons, il n'est pas prévu de les augmenter alors que la charge de travail a nettement progressé en CI avec la fermeture de la RL de Givry, et en douane avec les trafics PAC et la mise en place de BANACO. A l'inverse, interrogé sur remise en cause d'un bureau par département par la commission européenne, le DR nous a laissé entendre qu'il était inquiet pour la pérennité de ce bureau... Revoilà le vieux serpent de mer de la rivalité Mâcon-Chalons; Après avoir « ressuscité » le premier, on projette d' »euthanasier » l'autre ... De quoi entretenir la psychose, me direz-vous?

Nous attaquons là le cœur de la stratégie d'information de l'administration. On réunit des CTPS pour entretenir le prétendu dialogue social, et, au cours de ces réunions, sont « balancées » des informations, des pistes ayant trait aux restructurations futures.

Ces CTPS sont, en fait, des vecteurs d'information pour l'administration, laquelle y distille savamment ses annonces de façon à préparer les esprits, et par là même se sert des O.S. pour colporter ses propres messages « subliminaux ».

Il en a été ainsi pour les brigades de Franche Comté et le bureau de Bourges lors du CTPS DI du 1er décembre; Il en a été de même pour le bureau de Nevers, et à mots couverts, pour le bureau de Chalons lors de ce CTPS DR...

Il s'agit d'opérations de manipulation inacceptables.



↙ contradictoire

Dès lors, Solidaires Douanes appellera au boycott systématique de tous les CTPS jusqu'à nouvel ordre, tant que l'administration et le gouvernement resteront dans la même logique de terre brûlée.